

Étude : Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères de familles monoparentales ayant de jeunes enfants

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 11 septembre 2024

Au cours des 25 dernières années, les mères ayant des enfants âgés de 5 ans ou moins ont réalisé des progrès importants sur le marché du travail, leur taux d'emploi étant passé de 62 % en 1997 à 73 % en 2023.

Non seulement les taux d'emploi globaux ont augmenté, mais l'écart parmi les mères de jeunes enfants s'est réduit entre celles en couple (mariées ou en union libre) et celles dans une famille monoparentale. Le taux d'emploi des mères de familles monoparentales ayant déjà été mariées, qui était par le passé inférieur à celui des mères en couple, a atteint un niveau comparable en 2023.

Toutefois, les mères de familles monoparentales qui n'ont jamais été mariées étaient moins susceptibles d'occuper un emploi, malgré des augmentations à deux chiffres de leur taux d'emploi depuis la fin des années 1990. En 2023, leur taux d'emploi se situait à 61 %, en hausse par rapport à la proportion de 41 % observée en 1997.

Une nouvelle étude publiée aujourd'hui intitulée « [Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple](#) » propose une analyse approfondie des tendances en matière d'emploi chez les mères canadiennes au moyen des données de l'Enquête sur la population active. L'analyse porte sur les différences observées entre les mères en couple et celles qui ne le sont pas selon l'état matrimonial, les caractéristiques sociodémographiques ainsi que les caractéristiques liées à l'emploi. Par ailleurs, une ventilation plus détaillée est incluse en ce qui concerne les mères ne vivant pas en couple qui n'ont jamais été mariées et celles qui l'ont déjà été.

L'emploi à temps plein est le principal facteur à l'origine de la hausse de l'emploi chez les mères de jeunes enfants

La croissance de l'emploi chez les mères de jeunes enfants est principalement attribuable à la hausse de l'emploi à temps plein. Cela valait pour l'ensemble des mères de jeunes enfants, qu'elles vivent en couple (mariées ou en union libre) ou dans une famille monoparentale. En effet, l'emploi à temps plein était le type d'emploi le plus courant parmi toutes les mères occupant un emploi, quel que soit leur état matrimonial. Dans l'ensemble, en 2023, 82 % des mères en emploi travaillaient à temps plein, et 18 % à temps partiel.

Cette augmentation de l'emploi à temps plein parmi les mères de jeunes enfants est liée à des changements sociodémographiques importants dans la société canadienne, comme l'augmentation du niveau de scolarité chez les mères et le fait d'avoir des enfants à un âge plus avancé. Ces tendances générales sont observées pour toutes les mères de jeunes enfants, bien que des différences relatives au niveau de scolarité et à l'âge continuent d'expliquer les écarts persistants en matière d'emploi entre les mères en couple et celles ne vivant pas en couple qui n'ont jamais été mariées. Plus particulièrement, en 2023, le niveau de scolarité et l'âge étaient à l'origine de 61 % de l'écart en matière d'emploi entre les mères en couple et celles n'ayant jamais été mariées.

Parallèlement, comparativement aux années 1990, les mères n'ayant jamais été mariées étaient plus âgées et avaient un niveau de scolarité plus élevé en 2023, et leurs taux d'emploi s'approchaient de ceux des autres mères de jeunes enfants. En 1997, il y avait une différence de 24 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères n'ayant jamais été mariées et celui des mères en couple. Cet écart était passé à 13 points de pourcentage en 2023.



L'écart en matière d'emploi parmi les mères est le plus prononcé dans le centre du Canada

En 2023, l'écart en matière d'emploi entre les mères en couple et les mères de familles monoparentales variait d'une région à l'autre du Canada. Par exemple, l'écart entre le taux d'emploi des mères n'ayant jamais été mariées et celui des mères en couple était le plus prononcé dans le centre du Canada (Manitoba et Saskatchewan; 25 points de pourcentage), dans la région de l'Atlantique (18 points de pourcentage) et en Ontario (15 points de pourcentage).

Au fil du temps, c'est au Québec que l'emploi chez les mères de familles monoparentales a affiché les plus fortes hausses. En effet, de 1997 à 2023, il a augmenté de 31 points de pourcentage, ce qui coïncide avec l'introduction des services de garde à faible coût dans la province.

Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer les changements résultant de la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui a été lancé en 2021, il est possible que les tendances en matière de participation des mères au marché du travail évoluent à mesure que l'accès à des services de garde abordables augmentera dans l'ensemble du pays.

Les mères en couple qui sont nées au Canada affichent les taux d'emploi les plus élevés

Les mères autochtones et les mères immigrantes ont une expérience différente du marché du travail canadien par rapport aux mères non autochtones nées au Canada (mères nées au Canada ci-après). En général, elles sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les mères en couple nées au Canada, une dynamique observée peu importe leur situation de vie. Par exemple, parmi les mères en couple en 2023, les taux d'emploi des mères nées au Canada (82 %) étaient les plus élevés dans l'ensemble, suivies de ceux des immigrantes qui étaient devenues résidentes permanentes pendant l'enfance (71 %), des mères autochtones (68 %) et des immigrantes adultes qui étaient devenues résidentes permanentes après l'âge de 18 ans (58 %).

En plus de ces différences, il existe des différences propres à chaque groupe. Par exemple, contrairement à la constatation globale, le taux d'emploi des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et n'ayant jamais été mariées (74 %) était beaucoup plus élevé que celui des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et vivant en couple (58 %) en 2023.

L'écart salarial entre les mères en couple et les mères ne vivant pas en couple a peu changé de 1997 à 2023

Malgré la similitude du nombre d'heures travaillées parmi les mères occupant un emploi, il y avait des disparités salariales entre les mères en couple et les mères de familles monoparentales. En 2023, le salaire horaire moyen des mères de familles monoparentales était 19 % inférieur à celui des mères en couple, un pourcentage pratiquement inchangé depuis 1997. En 1997 tout comme en 2023, l'écart salarial, par rapport aux mères en couple, était plus prononcé chez les mères n'ayant jamais été mariées que chez celles l'ayant déjà été.

Des différences liées aux caractéristiques démographiques des mères n'ayant jamais été mariées et des mères en couple ont permis d'expliquer près du tiers de l'écart salarial observé en 2023. Par exemple, le niveau de scolarité était à l'origine de 18 % de l'écart, ce qui reflète la constatation selon laquelle les mères en couple sont plus susceptibles que les mères n'ayant jamais été mariées d'être titulaires d'un baccalauréat. Le profil d'âge plus jeune des mères n'ayant jamais été mariées était à l'origine de 11 % de l'écart salarial.

Associées à ces différences sociodémographiques, les caractéristiques liées à l'emploi expliquaient près de la moitié de l'écart salarial entre les mères n'ayant jamais été mariées et les mères en couple en 2023. La profession (36 %) était le principal facteur contribuant à cet écart, suivi du secteur d'emploi (11 %). Plus particulièrement, les mères n'ayant jamais été mariées étaient surreprésentées dans les professions moins bien rémunérées, comme la vente et les services (30 %), comparativement aux mères en couple (17 %), et moins susceptibles de travailler dans des postes professionnels mieux rémunérés (16 % par rapport à 37 %).

Des tendances assez semblables ont été observées parmi les mères ayant déjà été mariées, puisque des différences sur le plan des caractéristiques démographiques, comme le niveau de scolarité, ainsi que des caractéristiques liées à l'emploi, plus particulièrement les types de professions, expliquaient la plus grande partie de l'écart salarial.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Cette étude est fondée sur les données de mars et de septembre de l'Enquête sur la population active de 1997 à 2023. Pour veiller à ce que la taille de l'échantillon soit suffisante, les fichiers mensuels de mars et de septembre sont combinés pour chaque année de référence. Par souci de concision, cette étude a recours à « 1997 » pour décrire les estimations en utilisant des données combinées de la période de 1997 à 2001. Pour souligner l'ensemble des années visées, « 2023 » est utilisé pour décrire les estimations des données combinées de 2018 à 2023. Les données de 2020 ne sont pas incluses dans la période de 2018 à 2023, car des tendances différentes en matière d'emploi et de rémunération ont été observées en 2020 en raison du début de la pandémie de COVID-19.

Le terme « **mères en couple** » désigne les mères qui sont actuellement mariées ou qui vivent en union libre.

Les « **mères de familles monoparentales** » (celles qui ne sont pas actuellement mariées ou vivant en union libre) sont divisées comme suit : 1) les mères qui n'ont jamais été mariées, peu importe leurs unions libres précédentes, et 2) les mères qui ont déjà été mariées — celles qui sont séparées, divorcées ou veuves.

Le **taux d'emploi** d'un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce groupe.

Pour permettre les comparaisons régionales, certaines provinces ont été regroupées en raison de la petite taille de l'échantillon.

La catégorie « **centre du Canada** » comprend la Saskatchewan et le Manitoba.

La « **région de l'Atlantique** » comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Le terme « **mères nées au Canada** » désigne les mères non autochtones nées au Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3701](#).

L'article intitulé « [Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple](#) » est maintenant accessible dans *Regards sur la société canadienne* ([75-006-X](#)).

L'infographie intitulé « [Tendances relatives à l'emploi et au salaire horaire des mères de jeunes enfants, 1997 à 2023](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série *Statistique Canada – Infographies* ([11-627-M](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).